

«Rendons la route plus sûre pour nos enfants»

En collaboration avec
Le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation



TOTAL

VOTRE PARTENAIRE SÉCURITÉ

**comité national de prévention
des accidents de la circulation**

▶ Changeons de conduite

«Signature de la convention de partenariat»

Entre : Total Maroc et le Comité Nationale de Prévention des Accidents de la Circulation
Vendredi 15 février 2008
Novotel Casa City Center - Casablanca

Contacts presse :

Total Maroc : Mlle Noujoud GUERMAT – Responsable Communication Externe.
Tél. : 022 43 15 59- Fax : 022 27 48 52 / @ : noujoud.guermat@total.co.ma

CNPAC : Monsieur Abdessadek MAAFA – Chef de service médias
Tél. : 037 71 22 01- Fax : 037 71 69 53 / @ : maafa@cnpac.gov.ma

SOMMAIRE

Communiqué de presseP.3

TOTAL MAROC : un partenaire de premier plan de la sécurité routièreP.4

Plan d'action 2008 : Un partenariat triennal.....P.5/6

2005/2006 : Historique des actions de TOTAL MAROC.....P.7

Analyse statistiqueP.8/9/10

Communiqué de presse

Casablanca le 15 février 2008. Dans le cadre de ses actions en matière de développement durable, Total Maroc, s'allie au Comité National de la Prévention des Accidents de la Circulation pour œuvrer ensemble à l'amélioration des conditions de sécurité sur nos routes et ce, à l'occasion de la journée Nationale de la Sécurité Routière. A cet effet, il a été procédé aujourd'hui à Casablanca, en présence de toutes les autorités et organismes concernés, à la signature d'une convention de partenariat.

Réaffirmant sa volonté d'intégrer ses activités dans la vie locale , notamment par une implication concrète dans le volet «Santé et Sécurité», Total Maroc continue depuis 2005 et pour les trois prochaines années, grâce à ce partenariat triennal avec le CNPAC, son engagement en matière de sécurité routière. En renouvelant son partenariat avec le Comité National de la Prévention contre les Accidents de la Circulation, Total Maroc privilégie une démarche d'information et de sensibilisation, avec comme ambition, de contribuer à lutter contre ce véritable fléau que sont les accidents de la circulation au Maroc.

En 2008, l'opération consiste à organiser des rencontres de sensibilisation en faveur des enfants par des opérations dans 3 grandes villes du Royaume. Total Maroc déclinera ces opérations sur l'ensemble de son réseau de stations-service avec des séances d'animations et de distribution de supports pédagogiques contenant des messages de sécurité.

Au cœur de cette campagne de prévention prévue pour l'année 2008, les enfants, principale cible de cette communication, seront dotés d'outils ludiques et agréables pour apprendre à apprivoiser les dangers de la route. Cet apprentissage, dès les premières années de la vie, peut apporter beaucoup à l'avenir.

TOTAL MAROC : un partenaire de premier plan de la sécurité routière

A l'occasion de la célébration de la journée nationale de la sécurité routière au titre de l'année 2008, le CNPAC et TOTAL MAROC renouvellent leur partenariat dans le domaine de la prévention et de la sécurité routière.

Ce partenariat rentre d'une part, dans le cadre des orientations stratégiques du CNPAC visant à associer les organismes publics et privés et les composantes de la société civile, et d'autre part, dans le cadre des actions développement durable de TOTAL MAROC.

Objectifs :

- Associer les différents acteurs de la société marocaine à la lutte contre le l'insécurité routière.
- Promouvoir une culture de prévention et de sécurité routières
- Amener les responsables concernés à prendre en considération et intégrer l'aspect sécurité routière dans leurs activités ;
- Sensibiliser les responsables concernés à la contribution positive aux efforts déployés pour assurer une meilleure sécurité routière des usagers de la route.

Thèmes de coopération :

- Action de sensibilisation en matière d'éducation à la sécurité routière au profit des élèves des établissements scolaires publiques et privées.
- Action de sensibilisation et d'animation des rencontres au profit des chauffeurs des moyens de transport scolaire et des enfants utilisant ces moyens.

Plan d'action 2008 : Un partenariat triennal

Toujours en respectant ses engagements en faveur des enfants, Total Maroc réitère son partenariat avec le CNPAC sur deux grands projets de sensibilisation qui s'étalera sur toute l'année 2008.

Projet n°1 :

Action de sensibilisation en matière d'éducation à la sécurité routière au profit des élèves des établissements scolaires publiques et privées.

Cette opération a pour mission de :

- Faire prendre conscience des dangers engendrés par les accidents de la circulation
- Inculquer aux jeunes générations des principes fondamentaux pour limiter les risques liés à l'environnement routier
- Initier les enfants d'une manière didactique, pratique et attractive aux règles de la circulation

🚦 Cible	: 60 000 enfants de 10 à 12 ans
🚦 Villes ciblées	: Casablanca / Rabat/ Marrakech
🚦 Dates	: Mars – décembre 2008.
🚦 Déroulement	: l'action se déroulera en 3 étapes
	Une étape / une ville
	Une ville / 10 écoles
	Une école / 2 à 3 jours d'animation

Le programme des journées consiste à l'organisation des ateliers qui seront animés par des équipes formées à cet effet :

- **Atelier théorique** : animation des cours théoriques sur les règles de la circulation (environnement routier, enfant piéton, enfant passager, enfant conducteur, ...)
- **Atelier pratique** : animation de mini circuits d'éducation routière pour inculquer aux enfants d'une façon pratique les principes de la bonne conduite ;
- **Atelier audio-visuel** : projection du film didactique «Règles de Circulation pour Enfant» documentaire destiné aux enfants, traitant les notions et les principes de l'utilisation de l'environnement routier de façon sécuritaire ;
- **Atelier informatique** : exploitation du CD ROM multimédia «Règles de Circulation pour Enfants» contenant : plus de 20 minutes vidéo, 1500 messages sonores, 750 images, des leçons, des tests, des exercices, des jeux, ...
- **Atelier dessin** : organisation des activités de dessin pour améliorer le sens créatif chez l'enfant et le sensibiliser aux risques des accidents de la circulation ;

- **Espace de jeu** : un espace éducatif qui contient des jeux (fresque et puzzle) destinés aux enfants afin de maîtriser et mémoriser les messages de prévention routière.

Projet n°2 :

Mener des actions de sensibilisation et animer des rencontres au profit des chauffeurs des moyens de transport scolaire et des enfants utilisant ces moyens.

Objectifs :

- Inciter les propriétaires des écoles privées à entretenir les véhicules de transport scolaire et veiller à la sécurité des élèves ;
- Sensibiliser les conducteurs aux dangers des accidents de la circulation et à l'importance du respect du code de la route ;
- Initier les enfants, en tant que passager des véhicules de transport scolaire, aux règles de la circulation.

Cibles :

- Propriétaires des écoles privées ;
- Cadres pédagogiques ;
- Chauffeurs ;
- Elèves.

Lieu :

- Ville de Marrakech.

Période :

- 2^{ème} semaine du mois d'avril 2008.

Partenaires :

- Ministère de l'Education Nationale ;
- Représentants de l'enseignement privé.
- Associations scolaires.

Projet n°3 :

Relayer les opérations menées en partenariat avec le CNPAC dans les grandes villes, sur le réseau de stations services de Total Maroc. Cette opération consistera en la mise en place de :

- Opérations d'animation stations avec des équipes formées par le CNPAC
- Distribution des outils pédagogiques réalisés par le CNPAC tous les mercredis et week end , moment de présence des enfants en compagnie de leurs parents.

Cibles :

- Enfants avec leurs familles

Dates : Mai – juin 2008

2005-2006 : Historique des actions de Total Maroc

En 2005 :

L'action de Total Maroc a consisté à mettre en place une campagne de sensibilisation sur ses stations-service, présentes sur les principaux axes routiers du Royaume.

Cette campagne d'action a été construite autour de trois axes majeurs :

- Construire un projet pédagogique pour les enfants. « Apprenons à apprivoiser la route »
- Mobiliser les gérants de stations-service qui sont de véritables « Ambassadeurs TOTAL de la sécurité routière »
- Relayer les actions mises en oeuvre auprès des différents partenaires de TOTAL

Plusieurs outils de sensibilisation ont été ainsi déployés :

- Une bande dessinée composée de conseils pratiques pour les enfants.
- Des affiches de différents formats mises en places sur l'ensemble des stations-service comportant des messages simplifiés sur la prévention routière.
- Des stickers vitrophanie pour rappeler les messages de prévention.

La mission de la campagne de Total Maroc «TOTAL et la sécurité des enfants» consiste principalement à éveiller la vigilance des enfants dès leur plus jeune âge aux dangers de la route, en et hors agglomération, et à leur apprendre à apprivoiser la route en privilégiant une démarche d'information et de pédagogie et non une diabolisation de l'automobile.

En 2006 :

Total Maroc a été conforté dans sa démarche de prévention routière par le premier partenariat avec le CNPAC. Son action en faveur des enfants a été accompagnée par la visibilité de l'identité du CNPAC sur les supports de communication utilisée par Total Maroc à cet effet.

Total Maroc a ainsi redéployé ses efforts en matière de sécurité routière avec notamment le lancement d'une nouvelle campagne de communication, cette fois-ci en collaboration avec le Comité National de prévention des Accidents de la Circulation. Cette première collaboration entre les deux entités a été satisfaisante. Le CNPAC a constaté l'engagement de Total dans cette démarche citoyenne et un renouvellement du plan de partenariat à long terme a été ainsi envisagé.

ANALYSE STATISTIQUE

En 2006, il a été enregistré sur l'ensemble du territoire national :

- **54.492 accidents corporels ;**
- **3.754 tués ;**
- **12.134 blessés graves ;**
- **70.517 blessés légers.**

Ces données statistiques ont fait état d'une augmentation des accidents corporels, des tués, des blessés graves et des blessés légers, dans la mesure où les variations, par rapport à l'année 2005, ont été respectivement de 5,69%, 3,79%, 0,82% et 8,11%.

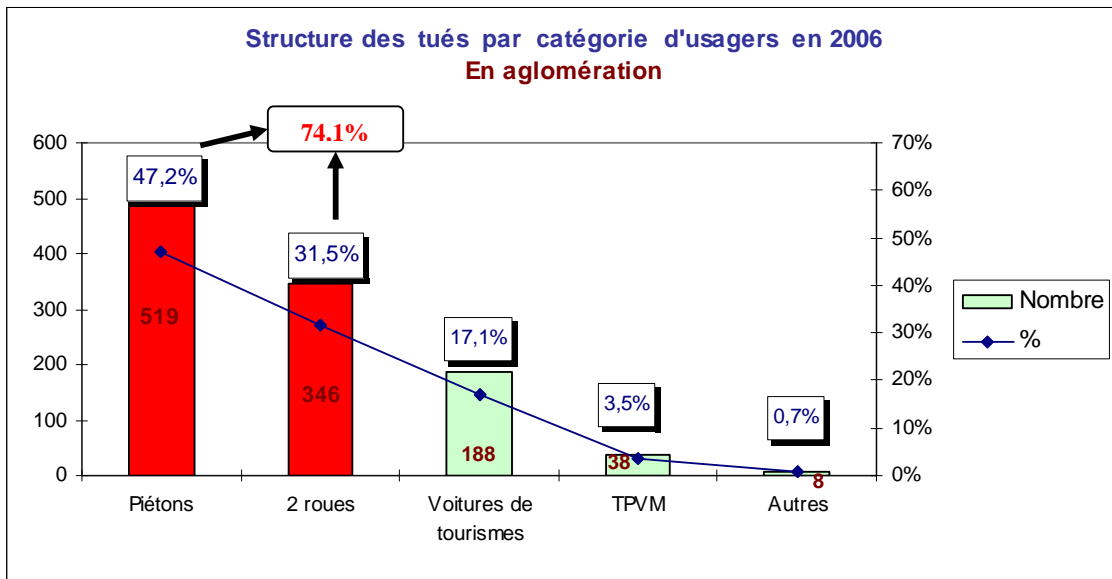
Néanmoins, si on compare la période Avril 2004 - Décembre 2006 qui correspond à toute la période **de mise en œuvre du PSIU** avec la même période auparavant, c'est-à-dire Avril 2001 – Décembre 2004 on obtient les évolutions suivantes:

- ☞ une augmentation de 0,48% du nombre d'accidents ;
- ☞ une **diminution** de 0,70% du nombre de **tués** ;
- ☞ une **diminution** de 16,30% du nombre de **blessés graves** ;
- ☞ une augmentation de 0,63% du nombre de blessés légers.

☞ *Catégories d'usagers impliqués :*

✚ **Les usagers vulnérables**, en l'occurrence les piétons et les deux roues, restent la catégorie la plus exposée au risque étant donné qu'ils représentent environ la moitié des tués (51,65%).

✚ Selon le milieu géographique, près de 3 tués sur 4 en milieu urbain sont des **usagers vulnérables**, d'où l'importance des actions de proximité dans ce milieu au profit de ladite catégorie d'usagers.



Avec 40,45% des tués en rase campagne, les usagers vulnérables représentent la catégorie la plus touchée, suivie par les véhicules de tourisme dont la proportion se situe à 39,47%.

☞ Enfants de moins de 15 ans

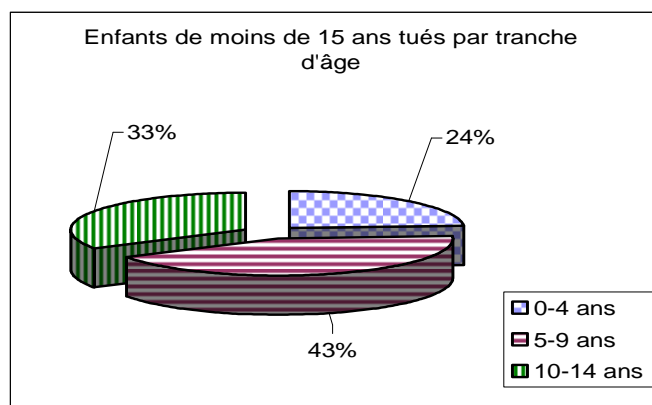
En 2006, 10.639 enfants ayant moins de 15 ans, ont été victimes des accidents de la circulation, soit 12,3% de l'ensemble des victimes, répartis comme suit :

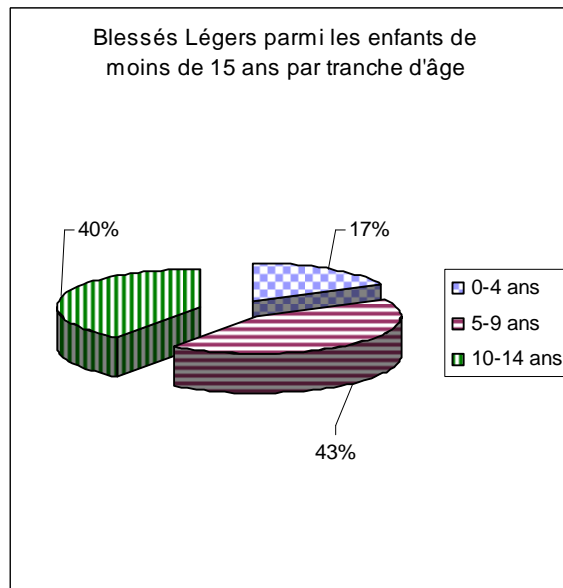
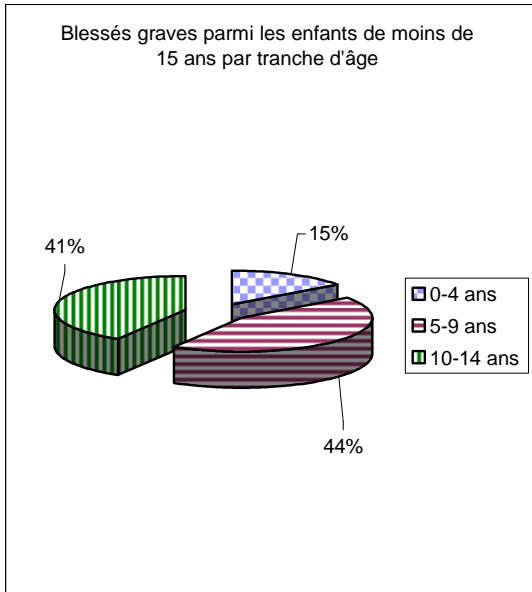
- 455 tués, soit 12,1% de l'ensemble des tués ;
- 8.723 blessés légers, soit 12,4 % de l'ensemble des blessés légers ;
- 1.461 blessés graves, soit 12% de l'ensemble des blessés graves.

Tableau 3 : Variation des victimes parmi les enfants de moins de 15 ans entre 2005 et 2006

	2005	2006	Variation 2006/2005
Tués	433	455	5,08%
Blessés Graves	1430	1461	2,17
Blessés Légers	8404	8723	3,80%

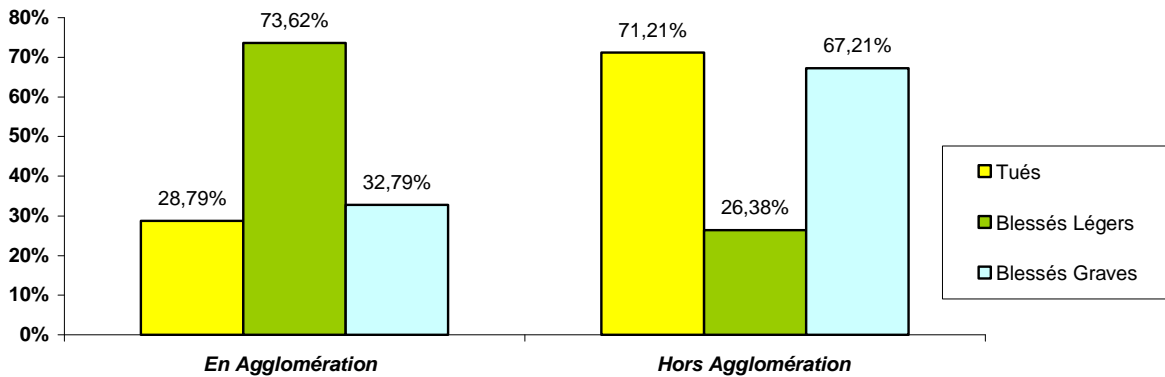
Les enfants ayant entre 5 et 9 ans sont les plus exposés au risque dans la mesure où cette tranche d'âge représente 43% des tués, 44% des blessés graves et 43% des blessés légers parmi les enfants de moins de 15 ans, suivie de la tranche d'âge 10-14 ans avec 33% des tués, 41% des blessés graves et 40% des blessés légers et enfin la tranche d'âge 0-4 ans avec 24% des tués, 15% des blessés graves et 17% des blessés légers.





La rase campagne accapare la part du lion avec 71,21% des tués et 67,21% des blessés graves parmi cette tranche d'âge alors que le milieu urbain totalise 73,62% des blessés légers.

Enfants de moins de 15 ans victimes des accidents de la circulation selon le milieu en 2004



Les enfants de sexe masculin sont les plus touchés étant donné qu'ils représentent 68,57% des tués, 64,12% des blessés légers et 68,24% des blessés graves dans cette tranche d'âge.